

<http://www.snetap-fsu.fr/Assises-regionales-CFAA-CFPPA-en.html>



Assises régionales CFAA /CFPPA en Pays de Loire et en Picardie

- Les Dossiers - Formation adulte - apprentissage -

Date de mise en ligne : vendredi 22 février 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les assises régionales CFAA [CFPPA](#) des Pays de la Loire se sont tenues le 24 janvier 2013 au lycée agricole d' Angers le Fresne.

Elles ont réuni des participants enseignants et administratifs des différents centres de la région.

La matinée a été consacrée aux conditions de travail et aux statuts. Ont été mises en lumière les différences de conditions de travail tant au niveau des heures d'obligations de service que des rémunérations. Il a donc été décidé de faire réunir au plus vite la commission régionale de suivi du protocole pour imposer à l'administration de définir un cadre d'emploi harmonisé dans la région.

Une information sur le dispositif de déprécarisation en cours a été donnée en deuxième partie de matinée.

L'après midi s'est déroulé en présence d'un représentant du [SRFD](#) et de l'animateur régional du réseau CFAA [CFPPA](#). Cela a permis d'interroger le SRFD sur les orientations régionales en terme de formation professionnelle et d'apprentissage. La question des appels d'offre en forme de lots imposés par la région et qui obligent les CFPPA à faire des partenariats avec les organismes privés de formation a largement été débattue. De plus, un rappel sur les obligations de l'administration régionale à organiser les sessions de formation en vue de préparer les concours et sur le devoir des directions à informer individuellement les agents de leur droit a été fait au SRFD.

Journée riche en débats qui prouve une fois de plus que les agents isolés dans leur centre ont besoin de se retrouver pour échanger et décider de stratégie commune.

Dans la même optique des assises régionales [CFA](#) /CFPPA Picardie se sont tenues le 1er février au CFPPA de la baie de Somme d'Abbeville.

Outre les aspects habituels de ce type d'assises, elles ont permis de travailler concrètement sur le contenu d'un **protocole local** en cours de négociation avec un échange au final avec la direction. Il faut savoir qu'au CFPPA de la baie de Somme les pratiques sont de 948 h d'obligations de service pour les formateurs et avec des conditions de travail et de rémunération à géométrie variable... **Une journée donc très constructive pour les personnels avec la mise en place d'une dynamique régionale pour ces négociations protocole CFA/CFPPA.**

Prochainement assises régionales CFA/CFPPA programmées en région Centre, Champagne-Ardenne et Languedoc-Roussillon.